

ESP qu'est-ce que c'est ?

Qu'est-ce qu'une ESP ?

Une Equipe de Soins Primaires Coordonnée (ESP) est un **ensemble de professionnels de santé libéraux de soins de premiers recours** qui décident d'organiser leurs pratiques par des actions de coordination **autour de leurs patients communs**.

Et le projet ESP-CVL ?

Le projet ESP Centre-Val de Loire vise à **reconnaître, formaliser et financer** les ESP de la région. Il est porté par la Fédération des URPS Centre-Val de Loire et la FMPS Centre-Val de Loire.

Quels avantages à mettre en place une ESP-CVL ?

- Pas de structuration juridique
- Un accompagnement personnalisé
- Le soutien de tiers facilitateurs professionnels de santé
- Pas de changement de mode d'activité : chacun reste dans son cabinet
- Une boîte à outils avec des documents pratiques pour démarrer le dispositif
- Une indemnisation financière pour les actions menées

Comment mettre en place une ESP-CVL ?

1. Constitution de l'équipe

Au moins trois professionnels de santé libéraux dont un médecin généraliste. Au moins deux professions différentes.

2. Le Projet de Santé

Rédaction d'un projet de santé, qui sera ensuite reconnu par l'Agence Régionale de Santé pour identifier l'équipe. Nous vous accompagnons dans cette rédaction.

3. La mise en place des actions

Suite à la signature d'une convention entre chaque professionnel et l'équipe ESP-CVL, les actions se mettent en place et sont rémunérées par l'équipe ESP-CVL.

Quels types d'actions pour les ESP-CVL ?

Rémunérées

- Plan personnalisé de coordination en santé (PPCS)
- Réunion de concertation pluriprofessionnelle en présence ou non du patient
- Réunion d'analyse de pratiques et d'amélioration de prise en charge
- Protocole pluriprofessionnel
- Action innovante

Non rémunérées

- Action de prévention
- Programme d'éducation thérapeutique du patient
- Autres actions